

# méré le mag

Mars 2019



**Le Mag** Mars  
2019



<b>Edito</b>	<b>P3&gt;5</b>
<b>Vie scolaire</b>	<b>P6&gt;7</b>
<b>Repas annuel du CCAS</b>	<b>P8</b>
<b>Hommage à Denise Levasseur</b>	<b>P9</b>
<b>Micro-crèche</b>	<b>P10</b>
<b>Nettoyage de printemps Terrain Multi-sports</b>	<b>P11</b>
<b>Artisans de Méré</b>	<b>P12</b>
<b>Secours Catholique</b>	<b>P13</b>
<b>MTC</b>	<b>P14</b>
<b>Hommage à Guy Denormandie</b>	
<b>Ostéopathie</b>	<b>P15</b>
<b>Médiathèque</b>	
<b>ACMM</b>	
<b>Ritmy</b>	<b>P16/17</b>
<b>Aspirine</b>	
<b>ASCL</b>	<b>P18&gt;21</b>
<b>Villes et Village Fleuris</b>	<b>P22</b>
<b>Carnet - Agenda</b>	<b>P23</b>
<b>Zéro-Phyto</b>	<b>P24</b>

Directeur de la publication :

Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :

Commission Information Communication :

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH

Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr

Crédits remerciements photos et articles.

Sylviane DUQUENOY, Patrick MARIE

Alain COLOMBI, Associations de Méré,

Alain DAMIENS, Isabelle JEANSELME,

Michel RECOUSSINES.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré

Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : [www.mere-village.fr](http://www.mere-village.fr)

Dépôt légal Février 2015

• La mairie vous accueille :

Lundi et Jeudi - 9h/12h - Mardi - 15h/18h

Mercredi et Vendredi 15h/17h

1er samedi de chaque mois - 10h/12h

sauf pendant les vacances scolaires



L'an dernier je n'avais pas chiffré les dépenses et les recettes liés aux investissements, et on me l'a reproché, car « dixit » ça permet de connaître l'utilisation de l'argent du contribuable, ce qui peut se comprendre en cette période tumultueuse où les citoyens se posent des questions. Il est vrai qu'en 2018 c'était « balance ton Maire », et en 2019 la tendance c'est plutôt « garde ton Maire ». Alors cette année, bien que rébarbatif, il y a des sommes.

Au cours de l'année 2018 nous avons encore poursuivi un programme d'investissements soutenu malgré la baisse de la DGF (-20% cette année soit 17 000 € en moins). Les frais d'investissements se répartissent en 5 catégories :

- 1 la fin du financement de la micro-crèche pour 141 285 €, qui a fêté son 1<sup>er</sup> anniversaire le 15 janvier,
- 2 la vidéosurveillance pour 98 102 €,
- 3 le terrain multisport pour 34 914 €,
- 4 l'acquisition d'un nouveau tracteur pour 60 000 €, le rachat du véhicule de police qui était en leasing pour 4 500 €,
- 5 les investissements plus modestes comme le jardin médiéval pour 8 674 €, 2 bornes à incendie pour 6 500 €, l'élargissement de la rue du Colombier 2<sup>ème</sup> vague, la cantine (lave-vaisselle et adoucisseur d'eau) et les aménagements de trottoirs, du parking du gymnase et des bâtiments communaux dont le mobilier de la micro-crèche le tout pour 150 687 €.

Soit une dépense totale de 489 488 € (hors remboursement des emprunts et hors solde de la section d'investissement reporté).

En face des dépenses d'investissements il y a pratiquement toujours des subventions pour les gros projets, c'était un de nos engagements lors de la campagne électorale et on s'y tient. En 2018 nous avons perçu 236 800 € de subvention (48,82% de la dépense) qui se répartissent ainsi:

- 101 000 € de l'Etat pour la vidéo la micro-crèche,
- 110 000 € de la CAF pour la micro-crèche,
- 20 000 € de la MSA pour la micro-crèche,
- 5 800 € du Parc Naturel Régional pour le jardin médiéval.

A ces subventions j'ajoute :

- 98 861 € de droits de mutation,
- 102 974 € de FCTVA (récupéré 1 an après sur investissements 2017),
- 35 863 € de taxe d'aménagement,
- 22 484 € pour la participation aux travaux d'enfouissements de 2016,
- 10 000 € de reprise de l'ancien tracteur.

Soit une recette totale de 506 982 € (236 800 € de subventions et 270 182 € hors subventions) hors emprunt et hors report de la section de fonctionnement.

Avant de conclure l'année 2018, un mot sur la taxe d'habitation. Sur 690 foyers, les foyers concernés par l'exonération totale ou partielle en 2018 étaient au nombre de 264, soit 38,2 % des foyers. Le montant de l'exonération était de 46 376 € (en moyenne de 135 € par foyer) sur 353 000 €. La totalité de l'exonération a été intégralement compensée par l'Etat.

En 2019, à ce stade de l'année tous les projets ne sont pas encore décidés. Les certitudes portent sur :

- la réfection de la toiture nord de l'église pour 175 000 €,
- l'extension des bureaux de la mairie pour 155 000 €
- une borne (avec 2 prises) pour recharger les voitures électriques pour 12 600 €,
- le solde du financement de la vidéosurveillance pour 24 000 €,
- le solde du financement du terrain multisport pour 52 000 €
- une nouvelle tondeuse autoportée pour 28 000 €,

- l'éclairage des passages piétons et la sécurisation des abords de l'école pour 16 000 €.

Soit une dépense de 462 600 €.

Les subventions en 2019 dont certaines pour les travaux réalisés les années précédentes se répartissent ainsi:

- 39 500 € pour le terrain multisport (CNDS, la Région et l'Etat),
- 46 938€ pour la vidéosurveillance (Région et Fond de concours de la Communauté de Communes),
- 98 000 € pour la toiture nord de l'église (Département et Fond de concours de la Communauté de Communes),
- 91 000 € pour l'extension de la mairie (Etat et Fond de concours de la Communauté de Communes),
- 7 000 € pour la borne (Région et Syndicat d'Energie des Yvelines),
- 11 347 € pour l'éclairage des passages piétons et la sécurisation des abords de l'école (Département et Fond de concours de la Communauté de Communes),
- 46 000 € pour la réfection de la toiture du Gymnase (Région).

Soit 339 785 € auxquelles s'ajouteront les subventions à venir.

Parmi les autres projets, il y a l'utilisation des 144 000 € de subvention du triennale voirie, ainsi que le solde de 88 000 € du fond de concours de la Communauté de Communes que nous n'avons pas encore utilisés et pour lesquels il faut engager les travaux avant la fin de cette année. Nous allons donc améliorer les abords de la voirie, peut-être sur la rue de la Longue Toise entre la rue des Sablons et l'école (triennale) et des travaux de mise en sécurité et de restauration du patrimoine (types de travaux éligibles au fond de concours de la Communauté de Communes). Afin d'utiliser ces subventions, nous devons donc engager au moins 485 000 € dont 173 000 € resteront à la charge de la commune, mais sur l'année 2020.

Outre les investissements, le fonctionnement de la commune représente 63% du budget total dont 40% du budget de fonctionnement pour les salaires et charges (685 408 €) et 27% de fonds de solidarité ou de péréquation versés à l'Etat (460 000 €).

Un rapide bilan de ces 5 ans de mandat. L'an dernier je vous avais dit que nous en étions à 85% de notre programme électorale, aujourd'hui nous frisons les 100% à un an de la fin du mandat et on s'en félicite.

Avant de conclure, quelques informations :

- le réseau de médiathèques « Au Fil des Pages 78 » continue d'avoir du succès. Merci à Elvira et à Mélanie ainsi qu'aux responsables des médiathèques et aux bénévoles,
- le réseau « Pouces d'Yvelines » suit son cours, les trous dans le maillage des communes adhérentes ne facilite pas les choses, et le fait que la Communauté de Communes ne fait pas le pas pour intégrer le réseau facilite encore moins les choses,
- nous avons signé avec la Gendarmerie une convention pour la mise en place d'un dispositif « Participation Citoyenne », un peu semblable à Voisins Vigilants. Les panneaux ont été installés aux entrées de ville, vous avez dû les voir, et on les voit aussi dans les communes voisines. Une réunion publique avec la Gendarmerie va être organisée pour vous expliquer le fonctionnement. C'est en complément de l'opération « Tranquillité Vacances » qui existe déjà depuis plusieurs années,
- concernant l'assainissement collectif, le hameau du Mesnil Piquet a été raccordé à la nouvelle Station réalisée à Vicq et le quartier d'Egremont devrait être raccordé sur l'assainissement collectif de Montfort l'Amaury cette année,
- la Zone d'Activité est en pleine évolution, il n'y a pratiquement plus de lots à construire,
- en matière de transmission de données numériques, le hameau du Mesnil Piquet a dû avoir la montée en haut débit le 21 février en même temps que Vicq, et pour Méré village la fibre optique sera installée au cours du 2<sup>ème</sup> semestre si les délais sont respectés,
- la séance de cinéma de plein air du mois d'août organisé avec le concours du Conseil Départementale a eu plus de succès que prévu. On aimerait bien répéter la séance, vous avez été nombreux à le demander mais c'est le Département qui décide.

- cette année la fête des « jeunes agriculteurs » aura lieu à Méré les 7 et 8 septembre avec beaucoup d'animations, des produits locaux, de la musique, ....
- le parking de la gare : un appel d'offre a été lancé afin de choisir un prestataire (Délégation de Service Public) pour aménager le parking de Méré et créer 150 places supplémentaires, et pour gérer les parkings des trois gares de Méré, Villiers Saint Frédéric et Garancières. La Sté EFFIA est la seule à avoir répondu. L'annonce de Valérie Péresse sur la gratuité des parkings relais (celui de Méré ne l'est pas contrairement aux deux autres gares) pour les possesseurs du Pass Navigo annuel avec 10 utilisations minimum par moi (+/- 25% seulement des voyageurs en moyenne) ne remet pas en question le projet étudié depuis deux ans de rendre payant les trois parkings avec un tarif différencié pour celui de Méré (faible pour les habitants de la Communauté de Communes et plus élevé pour les extérieurs), une vidéosurveillance et des places couvertes pour les deux roues motorisés. Les travaux débiteront en juillet par l'aménagement et la création de 50 places supplémentaire du parking actuel (opérationnel fin septembre) et finiront en septembre par la création d'un 2<sup>ème</sup> parking (opérationnel en novembre) de 100 places supplémentaires côté gare. Encore un peu de patience,
- et enfin, les bénévoles des associations AFQ et ASCL, la commune et les enseignantes avec les enfants de l'école élémentaire ont permis durant toute l'année 2018 de célébrer avec plusieurs animations le centenaire de la guerre 14/18, l'apothéose ayant eu lieu le 11 novembre avec l'inauguration de l'arbre de la paix centenaire lui aussi. Merci à tous ceux qui ont participé et consacré beaucoup de temps à ce projet.

C'est une bonne transition pour formuler des remerciements aux dirigeants et bénévoles du monde associatif et culturel qui animent la Commune. Remerciements également aux enseignantes, aux membres extérieurs des commissions et du CCAS, au personnel communal administratif, de l'école, des services techniques, aux élus de la commune, et enfin aux Gendarmes et aux Sapeurs-Pompiers qui risquent leur vie pour notre sécurité avec une pensée pour ceux qui ont disparus.

Pour 2019 le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très belle année. Qu'elle soit porteuse de bonheur, de santé, de réussite et de belles surprises pour chacun d'entre vous et vos proches, en espérant qu'elle soit plus calme qu'en 2018.

Les médaillés du travail :

- 1 Or : Nathalie Malcuit
- 2 Vermeil: Didier Cabaret, Jean-Marie Chovet, Isabelle Demonchy/Jeanselme, Corinne Fortlacroix
- 3 Argent: Corinne Caillot, Jean-Marie Chovet

*Michel Pecoussines.*



## Noël 2018 dans les écoles maternelle et élémentaire

Le vendredi 14 décembre, les enfants de l'école maternelle ont assisté au spectacle de la compagnie Pois de Senteur : «la bûche de Noël de Néroline». Interactif, ce spectacle est décliné sur les odeurs du sapin, du feu de cheminée, de la mandarine et du chocolat. Les enseignantes de l'école élémentaire aidées des parents d'élèves ont organisé un marché de Noël qui a eu lieu dans la salle de restauration. Malgré le vent glacial, les enfants ont entonné les chants de Noël sous le préau et le chocolat chaud a été très apprécié.



Le vendredi 21 décembre, les enfants de l'école élémentaire ont vu le spectacle du Centre de Création et de la Diffusion Musicales: « Félicienne magicienne » alliant théâtre, musique, danse, prestidigitation...

Mardi 18 décembre, pour les enfants de l'école maternelle et vendredi 21 décembre pour les enfants de l'école élémentaire, l'arrivée du Père Noël est toujours très attendue. Après les chants des enfants pour honorer le gros bonhomme rouge, la distribution des cadeaux peut commencer.

Comme chaque année les goûters organisés par la commission scolaire de la commune remporte un vif succès avec les chouquettes, clémentines, bonbons et boissons à volonté et avant de partir la distribution d'une grosse boule de Noël remplies de friandises.





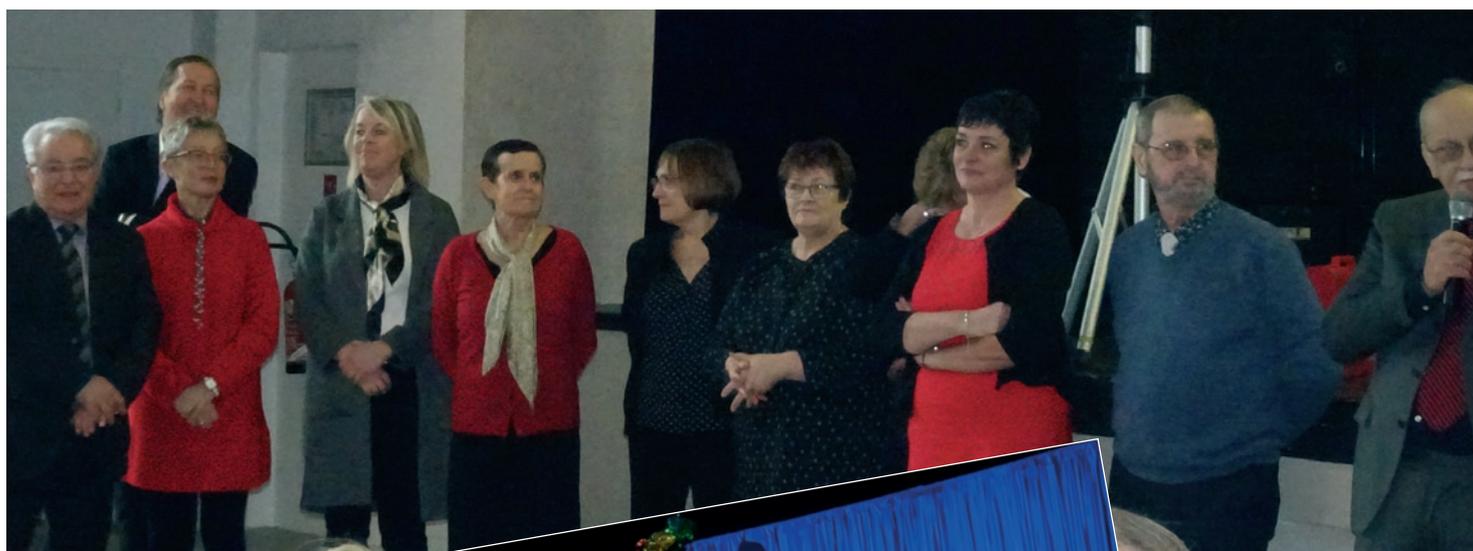
## Repas annuel du CCAS

Le dimanche 20 janvier 2019, a eu lieu le repas annuel du Centre d'Actions Sociales du Méré (CCAS) au centre municipal de loisirs de Montfort l'Amaury.

123 personnes avaient répondu présent à cette invitation qui demeure un moment convivial de partage et d'échanges.

Cette année, des travaux de la salle n'a pas permis d'accueillir le spectacle de danse d'Emilie MAGRON, au grand regret des convives et à la place un magicien et son acolyte ont proposé une ambiance musicale, show magique aux tables et sur scène, spectacle chanté, humour et sketches.

Les couples de danseurs méréens ont envahi la piste de danse pour clôturer la soirée.



## Hommage à Denise Levasseur



Denise Levasseur nous a quittés. Paul Claudel a écrit : « on meurt toujours seul », mais le 1er février elle n'était pas seule, nombreux sont venus l'entourer de toute leur amitié et de toute leur reconnaissance pour le grand départ.

Nul ne pourra oublier cette femme remarquable, honnête, généreuse, travailleuse, fidèle en amitié, fidèle à son devoir d'élue, fidèle à sa commune, des valeurs qui caractérisent les personnes de cette génération. Elle aura marqué de son empreinte indélébile la vie de notre commune et elle aura été un modèle pour beaucoup au sein de l'équipe municipale.

La vie civique de Denise est très longue. Voici en quelques mots son parcours.

Élue en 1989 avec M. de Vitry comme conseillère municipale, elle est nommée adjointe au maire en 1995 pour son 2ème mandat avec M. de Vitry, puis elle a partagé son 3ème mandat avec Jean Claude Muller de 2001 à 2004 et avec moi-même de 2004 à 2008. Elle a assumé la responsabilité du CCAS au sein duquel elle aimait tant écouter et aider les personnes en difficulté, elle a aussi assumé la responsabilité des affaires scolaires sans oublier de citer la commission des finances et ses délégations dans de nombreux syndicats où ses compétences étaient appréciées et respectées.

Son dévouement n'avait pas de limite, il se traduisait par un investissement total dans les différentes missions qui lui étaient confiées. Elle nous rappelait souvent qu'elle avait passé sa vie professionnelle entourée de collègues uniquement masculins et qu'elle avait appris à leur côté à ne pas se laisser marcher sur les pieds, à rester ferme sur ses convictions et à être pugnace.

Elle a pu le démontrer à certaines occasions. On ne peut qu'admirer et rendre hommage à une vie civique si bien remplie et aussi longue. Au cours de ses 19 années de mandature tout le monde a apprécié sa gentillesse doublée d'une grande sensibilité et elle était à l'écoute de tout le monde, sentiments qui la guidaient en tout, y compris dans son implication durant de nombreuses années au service des autres au sein de la Croix Rouge Française. Revêtue de son uniforme elle a passé de nombreux Week-End dans les années 60 au carrefour de l'Espérance prête à secourir les accidentés de la nationale 12 très accidentogène à l'époque.

Elle nous manquera.



## Un an d'existence

### pour la crèche « Les petites Colombes » de Méré

*Ouverte depuis le 15 janvier 2018, 10 enfants sont accueillis quotidiennement dans la micro-crèche « les petites colombes » de Méré, une structure miniature qui favorise proximité, échange et complicité entre enfants, mais pas que ...*

#### De futurs amis pour la vie ?

« Cette complicité entre les enfants en petit nombre, on peut la voir évoluer et se renforcer au quotidien », raconte Enora, professionnelle de la petite enfance à la crèche. Plus qu'une simple solution de garde d'enfants, c'est un lieu d'expérience à taille humaine pour ces bambins qui grandissent ensemble, avec Julie, Enora, Mylène, Mélanie et Camille, les 4 professionnelles et la directrice de la crèche.



La complicité s'est nouée au fil du temps, même entre de si jeunes enfants ; c'est l'atout de la mini-structure qui permet de ne pas être noyé, de ne pas être un enfant parmi tant d'autres. « Chaque petit connaît le doudou de l'autre et lui apporte quand la fatigue se fait sentir. » explique Julie. Et cette complicité va plus loin, continue Mélanie : « Chaque parent connaît le nom de tous les enfants et certains s'amuse même à les saluer les uns après les autres nominativement. »

Les parents, eux-aussi peuvent s'amuser un peu.

Les 6 premiers enfants sont arrivés entre l'âge de 4 et 6 mois, 1 an après, ils marchent presque tous, ils font du tambour sur les murs pour s'amuser les uns les autres, ils jouent à cache-cache ensemble en éclatant de rire.

#### Un Lieu d'échange entre parents, sans pareil

« Pouvoir partager entre parents, ça fait vraiment du bien et ça rassure voire ça désstresse .... », confesse en riant une maman dont l'enfant est à la crèche de Méré.

La crèche est dédiée aux enfants évidemment... mais aussi aux parents ! « Elle est un lieu de rencontre et d'échanges irremplaçable » raconte cette jeune maman fraîchement arrivée dans la commune.

« On se rencontre, les enfants deviennent amis, mais les parents

aussi ! Ca m'a beaucoup aidé à m'intégrer dans la vie de village depuis 1 an » continue-t-elle. « On échange ses bons plans, on raconte ses angoisses de jeunes parents et on trouve toujours une oreille attentive », que ce soit celle des parents ou des professionnelles de la crèche.

Pour aller plus loin, un espace digital privé dédié à la communication entre les parents, aux bons plans, aux inquiétudes va être créé à l'initiative des parents... tout cela en plus des ateliers et temps d'échanges presque mensuels à la crèche.



#### Une souplesse pédagogique

« C'est enrichissant de pouvoir s'adapter rapidement aux envies et besoins des enfants. » explique Mylène. « Que ce soit des ateliers peinture, musique ou sable à modeler, on essaye toujours de coller à l'ambiance du jour, insufflée par les enfants ».

Les professionnelles ont en effet la possibilité de choisir et d'organiser les activités en fonction du ressenti terrain, des envies et de l'évolution en temps réel des enfants.

« C'est très responsabilisant et motivant »

explique Mylène très sensible à cet aspect de son métier.

Et cela se ressent au quotidien. Il règne une atmosphère joyeuse et spontanée au sein de la crèche. Parents, enfants et professionnelles s'apportent mutuellement énormément pour une cohésion de village encore accrue.





## Nettoyage de printemps

A Méré, c'est bientôt le grand ménage de printemps. Cela sera l'occasion pour la Commission Environnement de la commune, de faire un grand nettoyage de la nature. Effectivement depuis plusieurs années dès le printemps la commission organise avec l'aide du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, une demi-journée qui pourrait s'intituler «respect pour l'environnement». Pour cela, cette demi-journée dédiée, où sont invités tous ceux qui le souhaitent à participer à une animation autour de la nature et de l'environnement qui consiste à ramasser les débris, (canettes de bière, bouteille d'eau, sacs plastique...), ainsi que d'autres objets insolites.

Pour ramasser tous ces déchets, les participants volontaires auront à cœur de parcourir le secteur de la gare et des principaux axes de communication en collectant les divers déchets d'origine humaine. Le rendez-vous avec le printemps est fixé au samedi 13 avril à 14h30 devant la gare de Méré pour le départ à la recherche des débris. Le but de cette demi-journée est de faire prendre conscience que chacun de nous peut à son niveau œuvrer pour rendre notre nature plus propre plus belle et plus accueillante. Cet acte civique est une action qui a également pour but de sensibiliser les Méréens au respect et à la protection de la planète.

Merci à ceux qui le peuvent de se munir de gants de jardin et de vêtements «fluos».

## Terrain multisports



Comme évoqué lors la cérémonie de présentation des vœux du Maire aux méréens début 2018 et dans l'édito du magazine de février 2018, le projet de réalisation d'un terrain multisports présenté par la commission jeunesse en 2017 a été réalisé et mis à disposition fin 2018.

Trois subventions obtenues du Conseil Régional, du CNDS et De la DETR (état) à hauteur de 39446 euros sont venues compléter le financement communal.

Il sera finalisé au printemps 2019 pour des raisons climatiques, par la pose d'un revêtement en résine et la réalisation des marquages dédiés à la pratique du football, du football «brésilien», du basket-ball et du handball.

Ce terrain réalisé sur une partie de l'ancien terrain de football de l'espace Maurice Page ouvert à tout public est prioritairement mis à disposition de la jeunesse pour ses activités périscolaires et extrascolaires (entraînements des activités sportives de l'ASCL et du MTC tennis) pendant ses heures de fonctionnement et aux établissements scolaires pendant le temps scolaire.



Cette demi-journée est ouverte à tous, aux associations ou particuliers et se veut également intergénérationnel. Le retour, devant la gare, est prévu vers 17h00 pour une expression de convivialité autour d'un goûter pour tous les participants.

**Le printemps approche et avec lui le traditionnel nettoyage de printemps. Nous avons besoin de vous : Samedi 13 avril 2019 à 14h30 devant la gare de Méré**

Si de nombreux fabricants de structure existent sur le marché ce sont les aspects techniques qui ont guidé notre choix plutôt que l'aspect esthétique de la structure. Nous avons donc privilégié :

- les aspects sécurité pour permettre aux plus petits de profiter de ce terrain en limitant les risques de blessure par la mise en place d'une structure lisse sans aspérités, sans barreaux et sans éléments de fixation intérieurs et par la mise en œuvre d'une résine au sol. Mais aussi en limitant l'accès à la surface de jeu qui se fait uniquement par les buts. Un accès aux PMR est possible sous réserve de demander la clé du cadenas en mairie.
- les aspects nuisances sonores en choisissant une structure creuse en aluminium remplie de sable pour limiter le niveau de bruit lié aux impacts du ballon sur la structure.
- les aspects du coût liés à la maintenance et l'entretien de la structure (pas de bois, pas de produit composite et pas de structure peinte) et du revêtement.
- les aspects environnementaux la structure étant recyclable à 100%.

Pour qu'un maximum d'utilisateurs profite de cet équipement dans les meilleures conditions et pour éviter sa dégradation un arrêté municipal a été rédigé pour préciser les conditions d'utilisation et les règles qui devront être respectées. Par exemple pour des faits déjà constatés, il sera formellement interdit d'escalader les structures, ou de pratiquer le skate-board ou du vélo ou encore de laisser les animaux pénétrer sur le terrain. Une inauguration sera organisée au printemps 2019, elle fera l'objet d'une communication ultérieure.

## Les artisans de Méré



### Artportrait. Claudine Grin photographe

Cette photographe néerlandaise s'est d'abord tournée vers la publicité avant de se consacrer au portrait d'art.

Lauréate de plusieurs prix photo, ses oeuvres se caractérisent par son utilisation particulière de la lumière.

Visitez son site pour découvrir aussi ses photos de mannequinat, entreprises et portraits de musiciens.

**Www.artportrait.fr**

**Insta : artportrait\_yvelines**

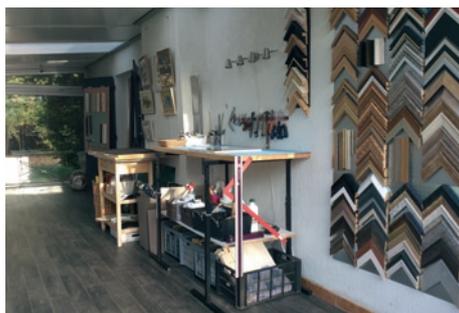
**Insta 2 : tma\_yvelines**



### Créatrice/artisan bijoutier

Puisant toujours fortement son inspiration dans l'organique et particulièrement le végétal, Emmanuelle Veillerant, avec la technique du martelage, s'applique à faire transparaître le geste de l'artisan/créateur sur le métal obtenant des jeux de textures, et révélant ainsi toutes les pièces sont découpées et façonnées à la main par Emmanuelle Veillerant dans son atelier. Pour les pièces dorées, la créatrice travaille le laiton, qui est doré à l'or fin dans un atelier parisien. Emmanuelle Veillerant crée aussi des pièces en argent massif 925 en toutes petites séries, voire en pièce unique, qui peuvent se réaliser sur-mesure et sur commande.

**emmanuelle-veillerant.fr**  
**15 rue Léopold Bellan 78490 Méré**  
**TEL : 0631101621**



### Atelier d'encadrements CREATION CADRES

Formée au métier d'encadreur aux Ateliers des Arts Appliqués du Vesinet (A.A.A.V), j'ai ouvert en 2016 un atelier d'encadrements à mon domicile, situé au 9 rue du poirier d'encre à MERE.

Je réalise sur-mesure tous travaux d'encadrements pour la conservation et la mise en valeur de sujets classiques et modernes: gravures, dessins, peintures, broderies, objets de collection... Grand choix de baguettes en bois et métal teintées.

**Devis gratuit sur demande.**

**Accueil sur RDV au 06 82 33 90 82 – Lundi au samedi 10h-19H.**

**Site : creationcadres.fr - Mail : creation.cadres@sfr.fr**



### Créatrice en bijoux d'Art

Le Chili est mon origine sud américaine autant que mon inspiration.

Arrivée en France, j'ai appris la bijouterie à La Haute École de Joaillerie de la Rue du Louvre, à Paris, j'ai commencé à travailler le métal, la cire, à chercher des pierres, des formes pour donner un écrin d'argent à mes approches créatives.

Je développe mon entreprise de création de bijoux à Méré depuis 2013

**www.sandra-guzman.com**



### Coutellerie d'Art

Bien installé dans mon métier de musicien d'orchestre depuis plus de 15 ans, j'ai été rattrapé par ma passion pour le design et plus particulièrement la création d'objets. Sans renoncer à la pratique du Cor j'ai entrepris de me former à la Coutellerie d'Art auprès de Monsieur François Bignon.

Le couteau est un objet universel qui peut se décliner à l'infini, je vous propose une gamme de couteaux pliants et à lames fixes mais surtout de créer pour vous, le couteau qui correspond à l'utilisation que vous en ferez.

Se procurer un couteau JB Gastebois, c'est la certitude de posséder une pièce unique qui tient sa beauté de ses qualités techniques et ergonomiques.

**Tél. : 0681835630 - www.facebook.com/JBGastebois**



### Potière - Céramiste

Potière céramiste sur la commune de Méré dans les Yvelines, je crée des céramiques utilitaires ou d'ornement aux formes originales et irrégulières.

J'aime les émaux coulants, les empreintes et les griffures. J'aime expérimenter les mélanges d'émaux et l'ouverture du four est toujours un grand moment !

Mon travail est dynamique et moderne, proche de la nature. Je glane au fil de mes balades et de mes voyages des éléments comme du bois flotté et des végétaux, afin d'utiliser leurs empreintes ou leur donner une seconde vie.

Je suis sensible aux arts de différentes cultures, les styles scandinave et japonais se font ressentir dans mon travail.

**www.valerie-page.com - valeriepageceramiste@outlook.com**

**Instagram : valerie\_page\_ceramiste**

# Secours Catholique

Tous acteurs pour être près de ceux qui sont loin de tout.



Plus de la moitié des personnes accueillies par le Secours Catholique placent la demande d'écoute, d'accueil et de conseil au premier rang de leurs attentes. L'équipe de Montfort l'Amaury s'efforce de recréer le lien qui leur manque lors du café-rencontre du mardi matin et de renforcer ainsi leur pouvoir d'agir.

Pour lutter contre la précarité (divorce, handicap psychique, demandeur d'asile ou faibles revenus) un Pôle Solidarité a été créé en septembre 2018 avec l'association Age et Partage qui assure la distribution alimentaire renforçant ainsi la complémentarité de nos deux associations caritatives

Sans effacer nos différences, la convivialité du café-rencontre, des repas, des sorties permettent de lutter contre l'isolement.

En 2018, nous avons accompagné 51 personnes et accordé 13 aides financières.

7 personnes ont bénéficié de conseils juridiques par un avocat, 8 familles ont accueilli un enfant en vacances et une famille a séjourné en village vacances. Nous avons organisé un voyage de l'Espérance de 4 jours en Normandie en juin pour 50 personnes.

Environ 20 personnes fréquentent le **café rencontre de 10 h à 12 h le mardi matin, à l'Espace Mère Térésa Salle Saint Marthe 6, route de Mantes à Montfort l'Amaury**

**Tél. 06 85 24 38 05**

**A la recherche d'une mission ponctuelle ou régulière n'hésitez pas à nous contacter pour devenir vous aussi bénévole.**



## L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



Guy DENORMANDIE cofondateur du MTC et premier président du MTC de 1987 à 1997

### Hommage du MTC à GUY DENORMANDIE

Suite à la disparition de notre ami Guy DENORMANDIE, le président et les membres du comité directeur du Méré Tennis Club tiennent à rappeler son engagement et son parcours dans notre club.

Guy aimait le sport, c'était un grand sportif, il avait une grande passion pour le tennis qu'il a longtemps pratiqué ; il suivait les grandes compétitions à la télévision et il se rendait régulièrement assister aux tournois de Roland Garros et Coubertin.

Tout le monde connaissait Guy, du plus jeune au plus ancien, tous appréciaient son sens du relationnel, d'animateur et la passion pour son club.

Notre club lui doit beaucoup et notre gratitude restera grande pour tout ce qu'il a fait et tout le temps qu'il a donné.

Nous garderons de Guy de merveilleux souvenirs, c'était notre ami et notre premier président.

Nous ferons tout pour continuer et faire perdurer le club qu'il a créé.

### A l'origine de la création du club en 1986

En 1986, alors adjoint au maire, Guy a réussi à convaincre le Maire et le conseil municipal de construire 3 courts de tennis dans le magnifique cadre du Poirier d'Encre, et crée avec des amis le « Méré Tennis Club ». C'était la naissance du Club ! Ce fut une grande réussite et dès l'année suivante, 187 personnes s'étaient inscrites au club dans un village qui ne comptait alors que 1700 habitants !

Aimant la compétition, il engage plusieurs équipes adultes dans différents championnats interclubs du département : 50 joueurs participeront aux compétitions dès 1988 !

Très motivé par la promotion du sport, et de ses valeurs auprès des jeunes, il crée en 1989 une école de tennis pour les enfants en profitant dès 1994 de la salle omnisport que la mairie venait de faire construire. Ce fut encore pour lui une grande satisfaction.

**Guy sera un président du club dynamique de 1987 à 1997 et un adhérent très actif par la suite. Nous ne l'oublierons pas.**

#### Coordonnées du Club :

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter directement notre entraîneur (06 49 46 30 00) ou notre président Monsieur Jean-Guy Mutez (06 51 50 55 07) où à l'adresse courriel suivante: [jeanguy.mutez@free.fr](mailto:jeanguy.mutez@free.fr)  
Notre site : <http://www.mere-tennis-club.fr>

#### Les dates du MTC

• **Notre tournoi Open jeunes se déroulera du vendredi 24 au dimanche 26 mai, il sera suivi du tournoi open adultes du vendredi 14 au dimanche 16 juin**

\* **Notre traditionnelle fête du club se tiendra le 16 juin, Venez nombreux**

\* **Les inscriptions au club démarreront cette année en mai/juin**

\* **Reprise des championnats hommes 35 ans le 17 mars suivi du championnat senior**

\* **Notre traditionnel tournoi de doubles surprises aura lieu le dimanche 14 avril venez nombreux vous amuser et rencontrer de nouveaux partenaires.**



Le MTC depuis l'arrivée de notre entraîneur Leonel Albert a développé l'école de tennis et a renforcé son développement vers un très jeune public. A ce jour nous acceptons les jeunes nés en 2013 !

## Ostéopathe DOF



**Sophie Allouche, Ostéopathe DOF**, est diplômée de l'Ecole Supérieure d'Ostéopathie de Paris - Marne la Vallée (cursus en 6 ans) dont le titre est inscrit au Répertoire National des Certifications

Professionnelles au niveau 1 agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.

Après avoir effectué divers remplacements, elle exerce en cabinet

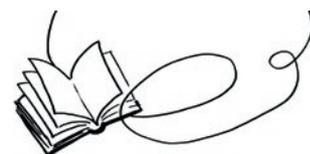
libéral à Méré depuis octobre 2017, suite à la reprise de patientèle de Mme Sonia Wisniewski Ostéopathe DO.

L'ostéopathie consiste à traiter le corps dans sa globalité, par des techniques uniquement manuelles, bienfaites et adaptées à chacun. Son cursus lui permet de prendre en charge tous les profils de patients du nourrisson au senior en passant par la femme enceinte et le sportif.

Le cabinet paramédical se compose également d'une orthophoniste : Valérie Lange et d'un kinésithérapeute : Philippe Dieryck, au 6 Allée du manège à Méré.

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous, du lundi au samedi, ainsi que durant les vacances scolaires. Vous pouvez joindre le cabinet d'ostéopathie par téléphone au 06 95 24 22 29 ou prendre rendez-vous directement sur le site internet Doctolib.

Pour plus d'informations sur les prises en charge possibles en ostéopathie, n'hésitez pas à consulter le site internet : [www.sophieallouche-osteopathe.com](http://www.sophieallouche-osteopathe.com)



## Votre médiathèque a besoin de vous

Êtes-vous prêt(e) à offrir quelques heures par mois de votre temps ?

**Votre médiathèque a besoin de vous pour :**

- Accueillir nos lecteurs
- Partager votre goût de la lecture
- Utiliser notre logiciel (formation individuelle par la bibliothécaire)
- Classer les documents
- Participer aux réunions d'équipe

**Une présence régulière est demandée :**

nous avons surtout besoin d'aide le mercredi et le samedi, selon vos disponibilités.

**Merci de vous adresser à Mélanie : 01 34 86 76 95  
ou [mediatheque-de-mere@wanadoo.fr](mailto:mediatheque-de-mere@wanadoo.fr)**



## ACMM Amicale Cycliste Méré Montfort

L'Assemblée Générale du club cycliste de Méré Montfort a reconduit les membres du bureau dans leur quasi totalité, à l'exception de l'élection à la trésorerie de

Francis Barascud, en remplacement d'Olivier Gilles démissionnaire. Joël Lallier continuera d'en assurer la présidence avec Daniel Wadier et Stéphane Grellier comme secrétaire

et secrétaire adjoint chargé des équipements. Bruno Champalou au challenge et Marc Pont à la communication. A l'issue d'après discussions, le calendrier 2019, en dehors des nombreuses randonnées classiques d'Ile de France a sélectionné les points forts de la saison : la Rando Paris/Nice à St. Germain en Lay le 9 mars - Liege/Bastogne/Liege le 27 avril - le tour du lac Léman le 19 mai - En point d'orgue de l'exercice, la cyclo-sportive des 24 du Mans le 23 août, avec une équipe de 6 cyclos déjà inscrite.

Quant à l'organisation de notre randonnée annuelle elle aura lieu le 22 septembre prochain, avec départ et arrivée sous les cloches, place de la mairie à Méré.

Notre structure ouverte à tous privilégie le vélo de route !

**Renseignements Joël : 06 75 07 84 17 - Marc 06 22 93 12 09**





# MÉRÉ

**Samedi 15 juin**  
20h30 - Église Saint-Denis

## LA VEILLÉE

**Mélodies françaises**  
**Piano - Poèmes**



*Clémence OLIVIER,*  
*soprano*  
*Guillaume ADAM,*  
*piano*

*Guillaume ADAM,*  
*piano*



*Arlette ETIENBLED,*  
*récitante*



Le vendredi 9 novembre devait se dérouler un concert ayant trait à la commémoration de la fin de la guerre de 14-18, il y a 100 ans. C'était une commande spécifique des *Amis de François Quesnay* pour la circonstance.

L'un des artistes de cette soirée ayant été empêché par un cas de force majeure, le concert avait dû être annulé. Ce fut avec tristesse car tout le travail des artistes et des bénévoles était réalisé pour faire de cette soirée une réussite.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le concert est programmé à nouveau le 15 juin. Le contenu en sera légèrement modifié dans le choix des poèmes des auteurs de l'époque, afin de lui apporter une note d'optimisme.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places avec le coupon ci dessous, et bientôt sur le site de l'ASCL : [www.asclmere.fr](http://www.asclmere.fr)

### TARIF

Tarif plein : 15 euros  
 Tarif réduit : 10 euros  
 pour : les jeunes de 12 à 25 ans  
 les familles nombreuses  
 les chômeurs

Gratuit pour les enfants de 8 à 11 ans

Vous informer : ☎ 06 07 29 91 97  
 ☎ 06 60 42 19 43

### Coupon de réservation

« LA VEILLÉE »  
 à retourner à "RENCONTRES MUSICALES DE MÉRÉ"  
 MAIRIE DE MÉRÉ - 78490 MÉRÉ

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_ \_ \_ \_ Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Tél. : \_ \_ \_ \_ \_ nombre d'enfants de 8 à 11 ans : \_

Tarif réduit : \_ x 10€ = \_ \_ \_ €

Tarif normal : \_ x 15€ = \_ \_ \_ €

Montant total de votre chèque à l'ordre de l'ASCL \_ \_ \_ €





L'hiver touche à sa fin... dans quelques jours, enfin, le printemps sera là... le moment de réveiller doucement notre organisme qui fonctionne au ralenti lorsqu'il fait froid. Attention à ne pas relancer la machine trop violemment !

L'ASCL se propose de vous accompagner pour repartir du bon pied : marche, gymnastique, yoga, sophrologie, danse de salon... et pour les plus actifs, basket, course à pied, marche nordique, badminton... la période est idéale pour une remise en forme.

De plus en plus active, l'ASCL vous invite également à la pratique de différents loisirs et activités culturelles : visite des archives départementales des Yvelines le 5 avril, visite de Paris à pied, le 14 mai, foire à tout et aux livres, début avril ou encore soirée dansante en juin.

Retrouvez le détail de ces informations sur notre site internet (<http://www.asclmere.fr>) ou dans les pages qui suivent. Et n'oubliez pas de vous abonner à notre page Facebook (ASCL Méré) pour recevoir, chaque semaine, les nouvelles fraîches de l'association.

Tous les bénévoles de l'ASCL, les coaches et moi-même vous souhaitons un bon début de printemps.

Alain Cissé  
Président

Mail : [alaincisseascl@gmail.com](mailto:alaincisseascl@gmail.com) - [www.asclmere.fr](http://www.asclmere.fr)

## AGENDA DU PRINTEMPS



Plusieurs sorties vous sont proposées. Les places étant limitées, il est préférable de réserver dès maintenant auprès de Monique Bourg (tél : 06 61 45 59 80).

- **Vendredi 5 avril à 14h30** : **Visite des archives départementales des Yvelines.** (Montigny le Bretonneux).
- **Dimanche 7 avril** : **Foire à tout et aux livres** à Méré.
- **Lundi 13 et Vendredi 17 Mai** : **Stages de danse** en soirée (Tarif : déjà inscrits à la section danse : 5€ - Autres : 10€).
- **Mardi 14 mai** : **Sortie marche : Visite de Paris** (avec le Président de la Fédération Française de la marche de Paris).
- **Dimanche 19 et mardi 21 mai** : **Visites de Montfort l'Amaury** et ses trésors (gratuite).
- **Samedi 15 juin** : **Soirée dansante** animée par un DJ de 21h à 1h du matin (Tarif : 10€ - cocktail compris).
- **Dimanche 30 juin** : **Sortie vélo** (réservez votre journée complète pour cette balade).

Voir les informations ci-dessous sur chaque section concernée ou sur le site de l'ASCL. (<http://asclmere.fr>).

### VISITE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES YVELINES



Nous vous proposons une visite le vendredi 5 avril des Archives départementales des Yvelines à 14h30 (à Montigny le Bretonneux). « Les archives départementales des Yvelines sont un service du conseil départemental des Yvelines. Long-

temps conservées à Versailles, à la Grande Écurie de 1957 à 2003, elles sont abritées depuis décembre 2003 dans un bâtiment neuf, spécialement adapté à la conservation des documents, construit dans le quartier du Pas du lac à Montigny-le-Bretonneux (Saint-Quentin-en-Yvelines). Les collections les plus fragiles et les plus consultées sont progressivement numérisées et une partie est consultable via Internet. Les archives des Yvelines ont également une mission de conservation du patrimoine mobilier du département qui compte environ 2 000 objets protégés au titre des monuments historiques ». (source : <http://archives.yvelines.fr/>). Covoiturage à partir de Méré vers 13h30. La visite est gratuite.

Contact : Monique Bourg

Tél : 06 61 45 59 80

Mail : [monique.bourg@orange.fr](mailto:monique.bourg@orange.fr)



### VISITE DE MONTFORT L'AMAURY ET SES TRESORS

Michel Henri Mathieu vous propose une visite commentée de Montfort l'Amaury. D'une durée de 2h/2h30, vous y découvrirez de nombreux monuments historiques : le château fort, la maison de Maurice Ravel, les remparts des XIe et XIIe siècles dont il ne reste que quelques vestiges ainsi que la

porte Bardoul, la prison du XIIIe siècle, mais aussi de nombreuses maisons à colombages dans les petites rues de la ville. Nous retracerons le patrimoine de la cité mais aussi son passé historique riche.

Et nous vous expliquerons également les raisons pour lesquelles de nombreuses personnalités de renom ont élu domicile à Montfort l'Amaury et pourquoi d'autres ont souhaité y être inhumées.

Deux dates sont programmées les dimanche 19 et mardi 21 mai (RDV à 14h30 sur le parking de la rue du Palais). Nous terminerons les visites par un pot de l'amitié dans un café de Montfort l'Amaury.

Les visites sont gratuites.

## SORTIE MARCHÉ : VISITE DE PARIS



Comme chaque année, une sortie dans Paris vous est proposée. Nous vous proposons de nous accompagner le mardi 14 mai (journée complète) pour une « marche visite parisienne » d'environ 15km.

Cette sortie sera animée et commentée par le Président de la Fédération de marche de Paris (programme à définir).

Départ en train vers 8h15 et retour sur Méré vers 17h. Pour ceux qui souhaiteront écouter le trajet, ils pourront arrêter à la pause déjeuner et rentrer sur Méré.

Le nombre de places étant limité à 20/25 participants, il est fort recommandé de réserver rapidement auprès de Monique BOURG.

Mail : [monique.bourg@orange.fr](mailto:monique.bourg@orange.fr)

Mobile : 06 61 45 59 80

## LA FOIRE À TOUT ET AUX LIVRES



Le dimanche 7 avril 2019, l'ASCL Méré organise la 21ème édition de la « foire à tout et aux livres ».

Comme chaque année, la manifestation se déroulera au centre du village, entre la place de la Mairie et la médiathèque, de 7 h à 18h.

En moyenne, 120 à 150 exposants seront attendus. Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription pour réserver votre emplacement sur le site de l'ASCL ([www.asclmere.fr](http://www.asclmere.fr)), rubrique « activités ponctuelles ». Ce bulletin est également disponible à la mairie de Méré.

Le prix du mètre linéaire est de 7 € (réservation de 2 m minimum). L'ASCL proposera durant la journée un espace restauration avec boissons. Un chapiteau sera mis à votre disposition pour vous restaurer. L'accès au public et aux animations sera gratuit.

La 11ème exposition de peinture ainsi qu'une exposition philatélie et cartes postales seront également présentées à la maison des associations de Méré en ce même dimanche.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 7 avril prochain pour cette journée conviviale !

Réservez vite votre emplacement auprès de Georges Bodel.

Mobile : 06 81 15 39 75

Mail : [georges.bodel@orange.fr](mailto:georges.bodel@orange.fr)

## ANGLAIS



L'atelier conversation anglaise se développe cette année avec de nouveaux inscrits.

Pour enrichir le vocabulaire dans la langue de Shakespeare, nous connaissons l'importance de lire en anglais. Nous sommes donc à la recherche des livres avec

CD Audio, d'imagiers mais aussi et surtout de livres bilingues (pour les enfants scolarisés au primaire). Nous recherchons également des livres anglais pour les collégiens et les adultes. Alors, n'hésitez pas à en parler à vos amis anglophones de la région ! Vos dons seront les bienvenus.

Aussi, dans cette optique d'apprentissage de la langue anglaise, et pour améliorer la compréhension orale, nous conseillons à tous de regarder des films, vidéos ou dessins animés en anglais (en fonction des âges des participants), avec, puis sans sous-titres.

Pour ce faire, nous avons besoin de matériel. Si vous avez un vieux PC portable, rétroprojecteur accompagné (ou pas) d'une toile, dont vous n'avez plus l'utilité, n'hésitez plus ! Offrez-le à l'association pour de futurs visionnages lors des ateliers de conversation anglaise ! Laure, Sabrina, Tim et toute l'équipe de l'ASCL vous remercient d'avance de votre générosité. Partagez l'information !

Contacts : Laure Duarte-Perez (06.84.38.93.77) ou Sabrina

Figoli (06.28.05.13.06).

Mail : [keepcalmandlearnenglish.ascl@gmail.com](mailto:keepcalmandlearnenglish.ascl@gmail.com)

## BRICOLAGE : LE SAVIEZ VOUS ?

L'ASCL vous propose depuis six mois une activité bricolage, destinée aux débutant(e)s. Les bénévoles chargés de l'animation de cet atelier se proposent d'initier les participants aux principes de base de chacun des domaines proposés, un approfondissement pouvant être envisagé ultérieurement en fonction des besoins exprimés.

Cet atelier « bricolage » se tiendra chaque premier lundi \* du mois (hors vacances scolaires) de 20h30 à 22h30 dans la grande salle des associations de la mairie de Méré. Les candidats s'inscriront pour chaque séance contre une modeste participation financière de 5 € destinée à couvrir l'achat des fournitures nécessaires à l'atelier. L'inscription se fera sur internet et le paiement lors de la séance. A venir :

- Lundi 11 mars : Plomberie – Les bases, dépannage
- Lundi 1er avril : Plomberie – Petites installations
- Lundi 6 mai : Enduit
- Lundi 3 juin : Petite menuiserie

## DANSES DE SALON - Saison 2019/2020

Au vu du succès rencontré pour la section danses de salon cette année, avec plus de soixante inscrits, nous préparons d'ores et déjà la prochaine saison 2019/2020. Nous réfléchissons à la création d'un quatrième cours pour accueillir de nouveaux « débutants ». Ce dernier aurait lieu le lundi de 20h15 à 21h30. Nous réalisons donc un sondage afin de connaître les personnes susceptibles d'être intéressées par ce nouveau créneau, qui ne sera

ceptibles d'être intéressées par ce nouveau créneau, qui ne sera créé qu'en fonction du nombre d'inscrits.

A date, le planning à compter de septembre 2019 sera donc le suivant :

Le lundi :

- De 19h à 20h15 : danseurs confirmés 2ème année – en réalité les débutants de cette saison 18/19.

- De 20h15 à 21h30 : nouveaux inscrits pour septembre 2019 (débutants - 1ère année de danse).

Le Mercredi :

- De 18h30 à 19h45 : confirmés - 3ème année de danse.

- De 19h45 à 21h00 confirmés 3ème année de danse.

Nous ouvrons ce créneau du lundi si vous êtes assez nombreux à vous inscrire. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Monique Bourg au 06 61 45 59 80.

## MARCHE



Ça marche fort pour la marche à Méré ! Nous sommes déjà 57 inscrits cette saison 2018-2019 pour parcourir la forêt et la campagne dans la bonne humeur.

Venez nous rejoindre et choisissez selon votre attente la marche du lundi « tranquille » (départ 13h30), marche promenade de 9 à 12 km, animée par Gérard Binet ou la marche du mardi, plus rapide et plus soutenue (départ 13h15) de 14 à 16 km, animée par Dominique Ramey. Et vous pouvez faire les deux !

Ci-dessus la photo prise le lundi 28 janvier au départ. Trente marcheurs, malgré le froid vif. Nous avons encore tenté ce jour là d'atteindre notre objectif de 22km mais nous en sommes restés à 9,5 km... (plaisanterie habituelle des marcheurs du lundi.)

Contact : Claudie Roussel, Gérard Binet, Dominique Ramey. Mail : karale.roussel@free.fr - ger.binet@orange.fr

## AVEC LE YOGA,



### Venez cultiver Forme et Détente

Une pratique pour tous, adaptée aux possibilités de chacun.

Vous cherchez à vous détendre. libérer les ten-

mental dans la joie et la bonne humeur, venez rejoindre la section Yoga de l'ASCL.

La pratique du Yoga alternant postures, exercices de respiration et moments de détente vous permettra de récupérer en profondeur tout en cultivant forme et détente.

La section Yoga propose un nouvel horaire aux deux cours existants le jeudi de 11h45 à 13h avec Véronique Melquiond (enseignante diplômée de l'Institut Eva Ruchpaul - Paris).

Découverte : un cours d'initiation GRATUIT vous sera proposé au cours duquel vous pourrez découvrir cette technique de sérénité millénaire et poser vos questions directement à l'enseignante. Inscriptions par tel : Véronique Melquiond – 06 79 59 92 72

## BADMINTON



La section badminton affiche complet pour les créneaux du lundi et jeudi soir ! Mais il reste de la place pour des joueurs loisirs le samedi matin au gymnase de Méré et le mardi soir au gymnase de la Queue lez Yvelines. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir des informations. Contact : Blandine Mobile : 06 74 54 41 86 Mail : mybadyvelines@gmail.com <http://club.quomodo.com/usybad>

## LES FEES RECREATIVES, le Club de l'amitié.

N'hésitez pas à venir les rencontrer le mardi après-midi dès 14h30 à la maison des associations. Nous vous proposons de retrouver chaque semaine, des femmes extraordinaires, aptes à devenir vos amies, vos confidentes, vos partenaires de jeux... Participez avec elles à divers ateliers en fonction de vos envies : confitures, broderie, tricot, couture, crochet ou jeux de société, tout simplement. Vous côtierez des personnes partageant vos passions.

Vous vivrez des moments de convivialité et vous vous régalerez autour d'un goûter confectionné par leur soin. Les fées récréatives vont égayer votre quotidien !

Toujours de bonne humeur, toujours souriantes, elles vous attendent. Alors, n'hésitez plus, prenez rendez-vous avec Josette (06 37 19 83 48) ou Liliane (06 22 32 04 21) ou retrouvez les directement, les mardis, à la maison des associations à partir de 14h30 (à côté de la mairie)

Contacts :



## COURONS ENSEMBLE !



Bientôt le printemps ! Retrouvez-nous chaque dimanche matin à 9h devant la mairie pour parcourir quelques kilomètres en course à pied. Que ce soit pour entretenir votre forme ou, pour les plus mordus, participer à quelques

courses locales, retrouvez une équipe sympathique et profitez de beaux parcours en forêt !  
Contact : Alain Bourg  
Mobile : 06 88 84 86 22

## BASKET

La section basket anticipe la saison 2019/2020 et se prépare pour concourir en compétition officielle FFBB. Selon le nombre



d'adhérents pour cette prochaine saison, les catégories jeunes et seniors seront concernées (nombreux matchs officiels en week end).

Aussi, de nouveaux créneaux sont à l'étude. L'objectif sera de passer à deux séances hebdomadaires pour les inscrits. N'hésitez pas à prévenir vos coachs de votre souhait d'inscription ou ré-inscription pour la rentrée. La section accepte volontiers de nouveaux adhérents !

Contact : Karim Falah - 06 11 46 38 92  
asclbasket78490mere@gmail.com

## GYMNASTIQUE

Ce sont désormais trois professeurs qui animent les cours de gymnastique et vous proposent des séances très diversifiées pour une remise en forme assurée !

Nous acceptons les nouveaux membres en milieu d'année (tarif adapté). Les beaux jours arrivent, inscrivez vous !

Mail : monique.bourg@orange.fr

Mobile : 06 61 45 59 80

<http://asclmere.fr/sports/gymnastique/>

## NOUVEAU : Section GENEALOGIE

La section généalogie a vu le jour en janvier 2019. N'hésitez pas à vous inscrire !

La généalogie vous intéresse ? Oui, mais...

- \* Vous ne savez pas comment faire,
- \* Vous pensez que cela implique trop de papier et de crayon,
- \* Vous trouvez que c'est plutôt une occupation pour retraité(e)s,
- \* Votre famille n'est pas du coin,
- \* Vos ancêtres ne sont pas français, etc....



D'abord :

- \* La généalogie moderne se passe (presque) de papier et de crayon, mais passe via Internet.
- \* Elle est devenue un des loisirs préférés des Français, et pas que des seniors !
- \* Il existe des banques de données où vous pouvez chercher à partir de votre PC.
- \* Vous pouvez y trouver vos ancêtres en France, et dans d'autres pays européens, et leurs descendants partout dans le monde.

Et vous pouvez découvrir plein d'autres choses !

Faire de la généalogie, c'est voyager dans le temps, se transformer en détective, vivre des histoires à rire et à pleurer.

Création d'un groupe depuis janvier 2019. Nous nous réunissons une fois par mois.

Contacts :

colette.lorca@orange.fr ou thierryllorca@orange.fr

Tel. : 01.34.86.87.24.

## POUR L'AMOUR DE L'ART... Ou comment regarder pour pouvoir appliquer et mieux apprécier !



### Visuel Art Méré :

Cet atelier de peinture et dessin est animé par Louis Vigh, diplômé Arts déco. C'est un lieu d'échanges et de conseils que vous pourrez partager autour d'aquarelles, pastels, huiles et acryliques. L'atelier se déroule le vendredi de 11h à 16h hors vacances scolaires soit 10 séances de 5 heures par trimestre.



### Atelier Modèle vivant :

Un atelier libre avec modèle est organisé un samedi après-midi par mois de 13h45 à 17h15 en période scolaire soit encore 4 séances jusqu'à Juin. Ces ateliers se font à la « Maison des Associations ». Entrée à droite de la Mairie de Méré.

Contact : Louis Vigh

Tél : 01 34 86 10 59 – 06 31 50 80 99.

Mail : lvigh@free.fr



**Yvelines**  
Le Département

**Commentaires du Jury départemental des « Villes et Villages Fleuris »  
à la suite de la visite de la commune de MERE, le 11 septembre 2018**

Visite du village rural de Méré, situé dans le Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée-de-Chevreuse.

Accueil par Monsieur le Maire, le conseiller municipal chargé du fleurissement, le directeur des services techniques.

Belle impression générale, charmant village de caractère, accueillant, verdoyant et fleuri.

La municipalité est soucieuse de son cadre de vie et souhaite l'embellir et le valoriser durablement.

Le cœur du village est soigné, la mairie et l'église sont mises en valeur par un fleurissement coloré, harmonieux et bien entretenu.

La commune est dotée de belles sentes et pieds de murs fleuris.

Animation avec les scolaires (carrés potagers).

Création d'un verger médiéval qui demande à se développer.

Gestion environnementale : commune entièrement zéro phyto, récupération des broyats pour faire du BRF, arrosage avec l'eau de la station.

Recommandations :

- améliorer les entrées de commune
- élargir la palette végétale avec des vivaces, graminées, bulbes, ...
- développer les animations avec les scolaires et la population
- améliorer la communication avec les habitants et **les inciter à fleurir leurs trottoirs et pieds de murs**
- approfondir les connaissances du label

*Information sur le label : il couvre un champ de critères plus vaste que le simple fleurissement, critères qui comptent tout autant et que la commune peut valoriser dans sa candidature pour progresser : la gestion environnementale, la qualité de l'espace public, le patrimoine végétal dans son ensemble et dans sa biodiversité, le paysage, les pratiques durables et les approches globales de l'aménagement du territoire.*

**Une belle 1re visite ! La commune a du potentiel à développer.**

Le jury encourage les agents des espaces verts et les élus à :

- > suivre les formations sur les aménagements et pratiques durables dispensées par le Département. La formation de mars 2019 portera sur « l'aménagement et la valorisation des entrées de communes »,
- > faire appel à l'expert-jardinier de la Mission Nature en Ville pour ses conseils en gestion et aménagement des espaces publics, et pour renforcer la candidature et les valeurs du label,
- > participer aux « Visites Décou'Verte en Yvelines » ; un partage d'expériences et d'idées entre les communes du Département.

**Evaluation du Jury : commune au niveau 1 pétale**  avec les encouragements du Jury.



## SIEED

### LES VEGETAUX

#### Article 10 : définition :

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur 5 cm, les souches.

#### Article 11 : Contenants :

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en mars. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

#### Article 12 : Collecte :

La collecte des végétaux est effectuée en porte à porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace

qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieur à 1m<sup>3</sup>.

### LES ENCOMBRANTS

#### Article 13 : Définition :

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés.

Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

#### Article 14 : Collecte encombrants :

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m<sup>3</sup>. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED.

#### Encombrants :

19 septembre 2019

#### Collecte des déchets végétaux :

du 1er avril 2019 au 9 décembre 2019 inclus

#### Sacs déchets verts :

Le samedi 16 mars de 8h à 12h  
Le samedi 23 mars de 8h à 12h  
Le samedi 30 mars de 8h à 12h  
À l'ancienne station d'épuration, rue du Colombier.

## Respectez vos voisins !

### Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

#### Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

#### Les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

### Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

#### Les jours de semaine

avant 7h00 et après 20h00

#### Les samedis

avant 8h00 et après 19h00

Les dimanches et jours fériés

### Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

### Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

### Décès

Becue-Chaumonot épouse Bardin Régine le 30/12/2018

Perez-Yanez épouse Diaz Rosa-Praz 24/01/2019

Levasseur Denise 27/01/2019

### Horaires de la Mairie

Lundi et Jeudi - 9h/12h - Mardi - 15h/18h

Mercredi et Vendredi 15h/17h

1er samedi de chaque mois - 10h/12h  
sauf pendant les vacances scolaires

- Agenda de l'ASCL à l'intérieur du Mag
- Belote « âge et partage » salle de la Mairie le 17 mars à 13h30
- Distribution des sacs de déchets verts les 16-23 et 30 mars de 8h à 12h à l'ancienne station d'épuration rue du Colombier
- Conseil municipal le 4 avril à 19h00
- Foire à tout le 7 avril
- Aspirine salle de la Mairie le 12 avril

- Nettoyage de printemps le 13 avril à 14h15, RdV devant la gare
- Belote « âge et partage » salle de la Mairie le 14 avril à 13h30
- Vacances de printemps du 29 avril au 5 mai
- Belote « âge et partage » salle de la Mairie le 12 mai à 13h30
- Spectacle de l'école maternelle le 17 mai à 18h30
- Elections Européennes le 26 mai

# Espaces publics **et** particuliers

# TOUS au zéro phyto

Depuis le 1er janvier 2017, les pesticides sont interdits sur la plupart des espaces publics ...

**Notre commune a donc progressivement réduit, puis supprimé les pesticides** au profit de techniques alternatives plus respectueuses de notre santé et de l'environnement.

Espaces verts, trottoirs, jardins publics, abords des écoles..., tous ces lieux sont entretenus tout en contribuant aussi à

- . préserver la ressource en eau
- . favoriser la biodiversité
- . ne pas dégrader la qualité de l'air

## Aujourd'hui, c'est zéro phyto dans vos jardins !

La vente et l'usage de ces mêmes pesticides sont **interdits aux particuliers depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019**. Nous allons donc bannir l'usage des produits phytosanitaires dans nos jardins. Une bonne occasion pour retrouver les gestes simples du jardinage au naturel et faire de nos jardins des refuges de biodiversité !

[www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

Le site de référence pour jardiner sans pesticide, avec la nature.



Parc  
naturel  
régional  
de la Haute Vallée  
de Chevreuse